

Nations Unies
**ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE**

VINGT-DEUXIÈME SESSION

Documents officiels



1673^e
SÉANCE PLÉNIÈRE

(Séance de clôture)

Lundi 23 septembre 1968,
à 15 heures

NEW YORK

SOMMAIRE

	Pages
<i>Point 94 de l'ordre du jour:</i> <i>La situation au Moyen-Orient (fin)</i>	<i>1</i>
<i>Point 3 de l'ordre du jour:</i> <i>Pouvoirs des représentants à la vingt-</i> <i>deuxième session de l'Assemblée générale</i> <i>(fin):</i> <i>b) Troisième rapport de la Commission de</i> <i>vérification des pouvoirs</i>	<i>1</i>
<i>Point 68 de l'ordre du jour:</i> <i>Question de la fusion et de l'intégration des</i> <i>programmes spéciaux d'enseignement et de</i> <i>formation pour le Sud-Ouest africain, du</i> <i>programme spécial de formation pour les</i> <i>territoires administrés par le Portugal et</i> <i>du programme d'enseignement et de forma-</i> <i>tion pour les Sud-Africains: rapport du</i> <i>Secrétaire général (fin)</i>	<i>1</i>
<i>Achèvement des travaux de la vingt-deuxième</i> <i>session</i>	<i>2</i>
<i>Point 2 de l'ordre du jour:</i> <i>Minute de silence consacrée à la prière ou</i> <i>à la méditation</i>	<i>3</i>
<i>Clôture de la session</i>	<i>3</i>

Président: M. Corneliu MANESCU (Roumanie).

POINT 94 DE L'ORDRE DU JOUR

La situation au Moyen-Orient (fin)*

1. Le PRESIDENT: Comme vous le savez, cette séance plénière de l'Assemblée générale a été convoquée pour clore la vingt-deuxième session ordinaire.
2. J'ai cru comprendre, à la suite des consultations qui ont eu lieu avec un certain nombre de délégations, que le sentiment général était que le point qui reste encore à notre ordre du jour, à savoir la situation au Moyen-Orient, avec la priorité qui lui avait été donnée à la vingt-deuxième session, devrait être renvoyé à la prochaine session ordinaire.
3. S'il n'y a pas d'objection, puis-je considérer que l'Assemblée générale décide d'inscrire cette question au projet d'ordre du jour de sa vingt-troisième session ordinaire?

Il en est ainsi décidé.

* Reprise des débats de la 1642ème séance.

POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR

Pouvoirs des représentants à la vingt-deuxième session de l'Assemblée générale (fin)

b) Troisième rapport de la Commission de vérification des pouvoirs

4. Le PRESIDENT: Je voudrais maintenant appeler l'attention des membres de l'Assemblée sur le troisième rapport de la Commission de vérification des pouvoirs [A/6990/Add.2]. Ce rapport a trait aux changements intervenus quant à la nature des pouvoirs des représentants depuis l'adoption des résolutions 2322 (XXII) du 16 décembre 1967 et 2374 (XXII) du 12 juin 1968, par lesquelles l'Assemblée générale a approuvé les premier [A/6990] et deuxième [A/6990/Add.1] rapports, respectivement, de la Commission de vérification des pouvoirs.

5. Y a-t-il des délégations qui souhaiteraient prendre la parole sur ce point?

6. Puisque aucun représentant ne désire prendre la parole, je considérerai que l'Assemblée adopte le projet de résolution dont la Commission de vérification des pouvoirs recommande l'adoption dans son rapport [A/6990/Add.2, par. 4].

Le projet de résolution est adopté sans opposition [résolution 2375 (XXII)].

POINT 68 DE L'ORDRE DU JOUR

Question de la fusion et de l'intégration des programmes spéciaux d'enseignement et de formation pour le Sud-Ouest africain, du programme spécial de formation pour les territoires administrés par le Portugal et du programme d'enseignement et de formation pour les Sud-Africains: rapport du Secrétaire général (fin*)

7. Le PRESIDENT: Avant de terminer nos travaux, je voudrais me référer à la résolution 2349 (XXII), que l'Assemblée générale a adoptée lors de sa 1641ème séance plénière, le 19 décembre 1967, à propos du point 68 de l'ordre du jour.

8. Au paragraphe 6 de cette résolution, l'Assemblée générale a prié le Président de l'Assemblée de désigner sept Etats Membres, dont chacun devra nommer un représentant à un comité chargé de conseiller le Secrétaire général au sujet de l'octroi de subventions à des établissements d'enseignement et de formation en Afrique.

9. J'espérais pouvoir annoncer la composition de ce comité avant la clôture de la session. Toutefois, comme cela n'a pas été possible malgré mes con-

* Reprise des débats de la 1641ème séance.

sultations constantes avec les délégations, l'Assemblée générale pourra peut-être, dans la mesure où le rapport du Secrétaire général sur le programme de formation et d'enseignement des Nations Unies est inscrit à l'ordre du jour provisoire de la vingt-troisième session, réexaminer la question lorsqu'elle étudiera ce point de l'ordre du jour.

10. S'il n'y a pas d'objection, je considérerai que l'Assemblée accepte cette suggestion.

Il en est ainsi décidé.

Achèvement des travaux de la vingt-deuxième session

11. Le PRESIDENT: Je vais maintenant donner la parole aux représentants qui ont exprimé le désir de faire une déclaration à l'Assemblée.

12. M. ASTROM (Suède) [traduit de l'anglais]: Au moment où la vingt-deuxième session de l'Assemblée générale touche à sa fin, il convient que de toutes parts dans cette organisation on rende hommage à notre président sortant. Au nom du groupe des Etats d'Europe occidentale et d'autres Etats, j'ai le privilège, Monsieur le Président, de vous exprimer toute notre gratitude pour la manière dont vous avez dirigé les travaux de l'Assemblée générale au cours de cette session. Nous avons admiré votre calme et votre sagesse, ainsi que votre bienveillance et votre courtoisie. Nul parmi nous, j'en suis certain, n'est resté insensible à votre charme personnel — qualité qui, bien qu'impondérable, nous a certainement beaucoup aidés dans nos travaux.

13. La décision de l'Assemblée de choisir, pour la première fois dans son histoire, un président appartenant à la région du monde d'où vous venez, Monsieur le Président, signifiait déjà clairement que tous les Etats, grands et petits, ressentaient avec force le besoin d'une détente devenue indispensable à notre époque. Les services que vous avez rendus ont confirmé la sagesse de cette décision. Il est encore trop tôt pour évaluer d'une manière précise et complète l'importance de votre contribution. Je voudrais néanmoins en souligner deux aspects qui nous paraissent particulièrement importants.

14. En premier lieu, vous avez toujours mis l'accent sur ce qui nous unit au sein de l'Assemblée générale et toujours essayé de trouver et d'élargir les domaines d'accord en dépit de toutes les difficultés. De plus, vous avez souligné à maintes reprises combien il importait de respecter strictement les principes de la Charte. L'Assemblée générale peut être considérée, dans un certain sens, comme le dépositaire de certains de ces principes, au nombre desquels figurent ceux de l'indépendance et de l'égalité souveraine de tous les Etats. Il est donc important que ces principes soient sans cesse rappelés à notre attention par le Président de l'Assemblée générale.

15. Je tiens, Monsieur le Président, à vous remercier une fois encore de la manière dont vous avez dirigé l'activité de cette assemblée mondiale au cours de l'année écoulée.

16. M. CERNIK (Tchécoslovaquie) [traduit de l'anglais]: Monsieur le Président, qu'il me soit permis

de vous remercier, au nom des délégations de la République populaire de Bulgarie, de la République socialiste soviétique de Biélorussie, de la République populaire de Hongrie, de la République populaire de Mongolie, de la République populaire de Pologne, de la République socialiste de Roumanie, de la République socialiste soviétique d'Ukraine et de l'Union des Républiques socialistes soviétiques ainsi qu'au nom de ma délégation, celle de la République socialiste de Tchécoslovaquie, de l'œuvre remarquable que vous avez accomplie en votre qualité de Président de la vingt-deuxième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, et cela dans des conditions et des situations d'une grande complexité. Vous avez su venir à bout d'une tâche difficile grâce à vos multiples talents ainsi qu'à la sagesse et la patience d'homme d'Etat avec lesquelles vous vous êtes acquitté de vos fonctions.

17. Je voudrais dire aussi combien je suis heureux que, pour la première fois dans l'histoire de notre organisation, ce poste si élevé et si lourd de responsabilités ait enfin été confié à un représentant des pays socialistes.

18. La manière remarquable dont vous, Ministre des affaires étrangères de la République socialiste de Roumanie, avez rempli vos fonctions durant toute cette année ne témoigne pas seulement de vos qualités d'homme d'Etat et de diplomate ainsi que de vos qualités personnelles; elle porte aussi l'empreinte des principes qui font partie de la politique étrangère de l'Etat socialiste dont vous avez été le digne représentant.

19. Nous avons tous souhaité que, sous votre direction, l'Assemblée générale parvienne à renforcer encore la paix et la sécurité des nations et à développer sous tous ses aspects la coopération internationale.

20. C'est pour moi un honneur de pouvoir vous remercier d'avoir, d'une manière si complète et si impartiale, orienté vos efforts et déployé vos talents exceptionnels précisément dans cette direction.

21. M. TOMEH (Syrie) [traduit de l'anglais]: C'est certainement pour moi un honneur et un privilège, Monsieur le Président, que de vous dire, au nom du groupe asiatique, combien nous avons apprécié et admiré la manière dont vous avez conduit les difficiles travaux de la vingt-deuxième session de l'Assemblée générale.

22. Les nombreux problèmes ardues et épineux qui se posaient à l'Assemblée ont trouvé, sous votre direction avisée et pleine de tact, la solution qui convenait. Chacun de nous gardera le souvenir de la sagesse et de la patience avec lesquelles vous vous êtes acquitté de vos lourdes responsabilités.

23. Permettez-moi d'ajouter une remarque personnelle. En ma qualité de Président de la Quatrième Commission, comment pourrais-je oublier notre étroite collaboration et le privilège que j'ai eu de travailler à vos côtés? J'ai admiré l'habileté, la courtoisie et le sens politique avec lesquels vous avez dirigé les travaux de l'Assemblée générale.

24. A l'œuvre d'édification des relations internationales, qui se poursuit sans arrêt, une année après l'autre, par l'affirmation des principes de la

Charte et de l'unité de l'humanité, vous avez apporté une contribution qui aura sa place dans l'histoire des Nations Unies.

25. M. AZZOUT (Algérie): Monsieur le Président, permettez-moi, au nom du groupe africain, de vous remercier chaleureusement pour l'assistance inlassable que vous n'avez cessé d'apporter à nos efforts en vue de promouvoir une société plus juste, se fondant sur le développement harmonieux de nos économies et sur le raffermissement du concept de liberté auquel notre continent demeure si fermement attaché. Nous tenons à vous assurer, en cette journée où nous procédons à la clôture de nos travaux, que votre nom restera désormais associé aux réussites les plus incontestées de cette vingt-deuxième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, que vous avez présidée avec talent et avec une grande maîtrise. Nous associons à cet hommage le peuple roumain tout entier.

26. M. ALARCON DE QUESADA (Cuba) [traduit de l'espagnol]: Monsieur le Président, ma délégation ne saurait manquer de s'associer en toute sincérité à cet hommage que vous rendent diverses délégations pour l'œuvre accomplie par vous au cours de la vingt-deuxième session ordinaire de cette assemblée, et cela en particulier parce que nous n'avons malheureusement pas pu assister à votre élection à ces hautes fonctions, comme nous avons déjà eu l'occasion de le déplorer à cette tribune.

27. Notre délégation estime que vous avez dirigé nos travaux avec intelligence, habileté et équité. Nous estimons également que notre organisation a été honorée par votre présence, par votre vaste expérience de la diplomatie et des affaires d'Etat, et par votre qualité de chancelier de la République socialiste de Roumanie.

28. Au nom de ma délégation et en celui de mon pays, qui entretient avec le vôtre des relations fraternelles et cordiales qui reposent sur l'identité des idéaux et une coopération étroite, je tiens à vous dire que l'honneur fait à la délégation et au peuple roumains se trouve pleinement justifié par votre action au sein de l'Assemblée et que nous en prenons nous aussi, modestement, notre part.

29. M. BENITES (Equateur) [traduit de l'espagnol]: Monsieur le Président, lorsque la première partie de votre tâche admirable s'est achevée, j'ai eu l'honneur et le plaisir de monter à cette tribune pour vous exprimer, en la qualité que j'avais alors de président du groupe latino-américain, la vive sympathie de tous les peuples latins d'Amérique, de ce continent nouveau, pour un homme de souche latine du vieux continent.

30. C'est avec une profonde satisfaction que je me suis alors acquitté de ce devoir. Il m'appartient aujourd'hui, du fait d'une circonstance fortuite, en ma qualité de vice-président, et partant président par intérim, du groupe latino-américain, de vous exprimer à nouveau nos sentiments fermes et profonds de sympathie et d'admiration. Nous avons trouvé en vous l'homme d'esprit pondéré, sereinement objectif, doué d'une vision claire des problèmes et d'une énergie également sereine, qui était apte à diriger nos difficiles débats.

31. Au nom des pays latino-américains, au nom du groupe que j'ai l'honneur de représenter occasionnellement cet après-midi, je vous prie de bien vouloir accepter, Monsieur le Président, l'expression de notre admiration et de notre sincère dévouement.

32. Le PRESIDENT: Messieurs les représentants, vos aimables paroles d'adieu indiquent avec éloquence que la vingt-deuxième session de l'Assemblée générale est sur le point de prendre fin. J'ai écouté avec émotion les sentiments que vous avez exprimés et je vous assure que pendant notre travail commun, des liens de solidarité et d'amitié se sont noués qui ont eu une influence certaine sur les résultats de notre tâche commune.

33. Les mots que vous avez prononcés à mon égard s'adressent en même temps à la politique de mon gouvernement et aux idées qu'il soutient sur le plan international et dans le cadre de l'Organisation. Je vous en remercie, tout en vous assurant de mon attachement à la cause dont la Charte a défini la portée et les dimensions.

34. Je voudrais une fois de plus exprimer à toutes les délégations, ainsi qu'aux chefs des groupes régionaux, ma profonde gratitude pour l'esprit de coopération et de compréhension dont ils ont fait preuve. Je voudrais également remercier tous ceux qui m'ont aidé dans l'accomplissement de ma tâche.

POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR

Minute de silence consacrée à la prière
ou à la méditation

35. Le PRESIDENT: J'invite les représentants à se lever et à observer une minute de silence consacrée à la prière ou à la méditation.

Les représentants, debout, observent le silence.

Clôture de la session

36. Le PRESIDENT: Je déclare close la vingt-deuxième session de l'Assemblée générale.

La séance est levée à 16 h 30.